

Madame, Monsieur,

Vous vous apprêtez à vous acquitter de la Taxe d'Apprentissage 2021.

Par le versement de votre Taxe d'Apprentissage à la MFR de l'Orléonais, vous contribuez à soutenir la qualité de nos formations et ainsi à renforcer l'employabilité de nos apprenants.

Chaque année, nous formons dans les domaines des Services aux Personnes, des métiers de l'Espace Vert et de l'Agriculture. Nous proposons également des modules courts pour les salariés d'entreprises en informatique, Sauveteur Secouriste du Travail et en perfectionnement dans les métiers de l'accompagnement des personnes.

Notre établissement est habilité à percevoir le solde de 13% mais aussi, des versements en nature (matériels à visée pédagogique), qui seront déduits du montant des 13%.

Par votre contribution, nous mettons nos apprenants en situations professionnelles en utilisant des équipements professionnels (défibrillateur, mannequin de secourisme, matériels pour les personnes à mobilité réduite, matériels et matériaux espaces verts et outils numériques).

Au nom de tous nos élèves et de l'équipe de la MFR, nous vous remercions vivement de votre concours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

Béatrice PELLEGRIN

Directrice

Maison Familiale Rurale
de l'ORLÉANAIS
50, Av Psdt Kennedy 45072 ORLÉANS la SOURCE Cedex 02
Tél 02 38 76 02 51 Fax 02 38 63 37 38
mfr.orleanais@mfr.asso.fr